

Pour adhérer à l'AEP par correspondance

Nouvelles adhésions (documents à produire) :

- Bulletin d'inscription SOLO ou DUO
- Certificat médical **obligatoire** de moins de 3 mois (par personne)
- Une photo d'identité (par personne)
- Paiement de la cotisation à l'AEP : Licence FFR + Adhésion + Droit entrée
Par chèque libellé à : Association des Excursionnistes Provençaux

Renouvellements (documents à produire) :

- Bulletin d'inscription SOLO ou DUO
- Certificat médical de moins de 3 mois **OU** Questionnaire de santé
- Paiement de la cotisation à l'AEP : Licence FFR + Adhésion
- Par chèque libellé à : Association des Excursionnistes Provençaux

Chômeurs : Notification Pôle Emploi

Etudiant : Carte d'Etudiant

Adhèrent d'un autre club affilié FFR : Joindre une photocopie recto/verso de la licence FFR

Adresse : AEP - 4 avenue de Grassi - 13100 AIX EN PROVENCE

Tarifs 2019 / 2020

Droit Entrée (1 ^{ère} année)	5,00 €
INDIVIDUELLE	
IRA	68,00 €
IMPN *	78,00 €
Adhèrent d'un club affilié FFR	40,00 €
Chômeur	51,00 €
Etudiant 3 mois	39,00 €
COUPLE	
FRA	127,00 €
FMPN*	147,00 €
Adhérents d'un club affilié FFR	80,00 €

IRA : Individuelle Responsabilité Accident

IMPN : Individuelle Montagne Plein Air

FRA : Famille Responsabilité Accident

FMPN : Famille Montagne Plein Air

* **IMPN ou FMPN :** obligatoire si vous souhaitez pratiquer du ski durant la saison